



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 83253

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre délégué aux collectivités territoriales sur le fait que le Gouvernement a demandé aux préfets d'élaborer courant 2006, en concertation avec les élus, un schéma prospectif du développement de l'intercommunalité. L'objectif est d'étudier les évolutions souhaitables, la suppression de certains syndicats devenus inutiles et éventuellement l'élargissement du périmètre des communautés de communes et d'agglomérations. Elle souhaiterait qu'il lui indique sur quelle base sera effectuée la concertation à ce sujet, d'une part, avec les élus locaux et, d'autre part, avec les élus nationaux.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83253

Rubrique : Coopération intercommunale

Ministère interrogé : collectivités territoriales

Ministère attributaire : collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 janvier 2006, page 411

Question retirée le : 28 mars 2006 (Retrait à l'initiative de l'auteur)